

## **Communiqué de la fédération du Parti communiste des Hautes-Pyrénées**

Good Year.....Défendre l'emploi n'est pas un crime !

La criminalisation de l'action syndicale deviendrait-elle la marque de fabrique de ce gouvernement ?

La peine à 9 mois de prison ferme infligée à huit représentants des salariés de GOOD YEAR, condamnés pour avoir séquestré deux dirigeants de l'entreprise est édifiante et scandaleuse. Elle l'est d'autant plus, que ces dirigeants avaient abandonné leur plainte. Preuve s'il en était que d'être retenu 30 heures dans des locaux, sans violence, n'est finalement que peu de chose en regard du drame que constitue l'annonce de la fermeture du site avec 1200 emplois supprimés.

Ce jugement inique est le choix du gouvernement, puisque c'est le parquet, malgré l'abandon des plaintes, qui a décidé de poursuivre ces syndicalistes.

Si intervenir sur les choix de l'entreprise, contester les stratégies patronales, avancer d'autres propositions, doivent devenir des délits passibles de prison ferme, alors oui ! Les libertés, dans notre pays sont gravement menacées. La volonté d'inscrire dans la constitution l'état d'urgence et la déchéance de nationalité aux auteurs de crimes mais aussi de délits, renforce la dérive sécuritaire et autoritaire dans laquelle le gouvernement cherche à nous enfermer.

Cette peine, d'une extrême gravité, appelle à une riposte d'ampleur.

C'est insupportable, inacceptable. Le Parti Communiste apporte son soutien total aux 8 de Good Year et à tous ceux comme à Air France et ailleurs qui défendent l'emploi et d'autres choix que ceux des grands groupes dont la seule boussole est la rémunération des actionnaires au détriment de l'intérêt général. Il appelle à participer à toutes les initiatives qui seront proposées et faire reculer Hollande, Valls et Macron qui ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises.